

Image not found or type unknown



Demande de succession concernant un divorce

Par **papy alain**, le **11/09/2013 à 22:43**

bonjour

mon père est décédé il y a maintenant 2 ans, ont a hérité de sa maison que l on a vendu avec mon frere et ma soeur ce qui represente une somme 75000€ environ

étant marié sous le régime de la communauté, j envisage de divorcer, j aimerai savoir si ma femme a le droit de me réclamer une partie de cette somme sachant que nous n avons pas de compte en banque commun et qu il s agirait d un bien propre comme je le pense en vous remerciant, veuillez agréer, mes salutations distinguées